



HAL
open science

Grade Master - Diplôme national supérieur d'expression plastique option communication

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Diplôme national supérieur d'expression plastique option communication. 2012, École supérieure d'arts et média de Caen - Cherbourg. hceres-02041888

HAL Id: hceres-02041888

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041888>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.


L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
en vue du renouvellement
de l'autorisation à délivrer
des diplômes valant grade
de master



Diplôme national supérieur d'expression
plastique (DNSEP) option Communication

- Mention Intermédias
- Mention Editions

de l'École supérieure d'arts &
médias de Caen/Cherbourg

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Présentation de l'école

L'École supérieure d'arts et médias de Caen/Cherbourg (ESAM) a été créée le 1er janvier 2011 par la fusion des écoles d'art de Caen et de Cherbourg.

L'École des beaux-arts de Caen est née en 1795. Elle a intégré en 2009 un nouveau bâtiment de 11 500 m² au sein d'un grand projet de réaménagement urbain sur la presqu'île de Caen. Auparavant appelée École régionale des beaux-arts de Caen, l'établissement était dispersé sur quatre sites lui permettant d'assurer ses missions d'enseignement supérieur et de formation des publics amateurs. L'école dispose historiquement d'un grand nombre d'ateliers : volume, céramique, estampe, édition, photographie, vidéo, son, informatique et multimédia. Elle dispose des espaces nécessaires à sa programmation artistique pour tous les publics (auditorium, galerie...).

L'École supérieure des beaux-arts de Cherbourg-Octeville a été créée en 1912. Elle a déménagé pour la rentrée scolaire 2011-2012 dans l'enceinte d'un ancien Hôpital Maritime.

L'enseignement supérieur de l'ESAM de Caen/Cherbourg est structuré en trois disciplines : Art, Communication et Design graphique. Il prépare à cinq diplômes du Ministère de la Culture et de la Communication (un cycle court Diplôme national des arts et techniques, deux Diplômes nationaux d'arts plastiques et deux Diplômes nationaux supérieurs d'expression plastique).

Le site de Caen porte la présente option, objet de la demande d'évaluation.

Présentation de l'option Communication

L'option *Communication* est née de l'engagement de l'école à investir les médias en tant que support des pratiques artistiques. Les premiers DNSEP ont été délivrés en 1996. La mention *Intermédiás* est ancienne. La mention *Éditions* a été redéfinie en 2011 dans le prolongement critique de la mention *Typographie/Illustration/Édition*.

L'option *Communication* « se distingue de l'option *Art* en ce qu'elle entretient avec les enjeux de diffusion une relation culturelle basée sur la très grande diversité technique des supports, qu'il s'agisse des mécanismes conceptuels du son ou de l'image ». Elle n'est donc ni une option artistique pure qui utiliserait les supports de communication sans les interroger, ni une option design ancrée dans un processus de conception et dont la finalité serait explicitement liée à la question de la commande et des usages. C'est une option qui a donc une position affirmée et qui prend place à côté des autres options de l'école (la confusion de positionnement de 2010 a disparu). L'option comprend deux mentions, *Intermédiás* et *Éditions*. Les étudiants s'y préparent dès le cycle de DNAP.

Le projet pédagogique de l'ESAM est d'aborder l'enseignement artistique comme une traversée d'expériences dans un espace propice à l'exploration des disciplines. L'étudiant construit son propre parcours. L'offre « fonde sa légitimité sur le binôme conceptuel parcours/choix ». Par cet apprentissage, l'école attend de lui qu'il développe une autonomie artistique forte et un positionnement singulier.

- Appréciation globale :

Il s'agit d'un projet pédagogique revu à la suite d'une première évaluation par l'AERES en 2010. On notera que la réflexion a été menée pendant la constitution de l'EPCC et avec les bouleversements organisationnels inhérents à la fusion de deux écoles. Le dossier exprime une très forte volonté de présenter un projet qui permettra la reconnaissance du cursus dans sa nouvelle forme. Un travail de redéfinition et de positionnement important a été effectué. Il mérite d'être souligné. L'école, par la restructuration de son option, a même redonné une cohérence à l'ensemble du projet pédagogique. Il reste à ajuster quelques éléments dont, d'une part, une différenciation plus claire au niveau du discours entre l'art et la communication et, d'autre part, un approfondissement de ce qui a été dessiné pour la mention *Éditions*. La réflexion sur la recherche est émergente. L'option, préoccupée par les avancées en matière de sciences humaines et de technologies, ne devrait pas avoir de problème à y trouver ses territoires. L'adossement à la recherche se met en place par le biais de cycles de conférences bien construits, la présence de docteurs et de doctorants au sein de l'équipe pédagogique, et le rapprochement conventionnel avec l'Université.

De même, l'option compte des personnalités significatives sur le plan international dans le domaine de la communication.

En conclusion, les actions de fond ont été appliquées dans la définition du projet pédagogique. Il reste à voir comment se déroulera sa mise en œuvre sur la période à venir.



- Points forts :

Avancées par rapport à 2010 :

- Travail important de réarticulation de l'offre pédagogique.
- Mise en place d'un Conseil scientifique.
- Mise en place de coordinateurs d'option en complément des coordinateurs de mention.
- Mise en place d'une politique de développement de la recherche au niveau logistique et pédagogique.
- Embauche d'un responsable pour l'international
- Nouveaux supports de communication clairs et efficaces à destination des élèves.
- Participation du corps enseignant à la programmation artistique et culturelle de l'école (conférences, expositions...).

Dans la continuité de 2010 :

- Ateliers et outils à la disposition des étudiants.
- Appareil culturel pour la mise en œuvre de projets.
- Bonne inscription territoriale (Université de Caen, partenariats culturels).
- Variété des enseignements et transversalité des parcours.

- Points faibles :

- Les profils des jeunes diplômés sont peu renseignés.
- Absence de représentants des élèves au Conseil scientifique.
- Politique de stages à conforter, en particulier pour la spécialité *Éditions*.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Recommandations éventuelles pour l'établissement

Le site de Caen, qui accueille l'option, est issu d'une tradition des Beaux-arts qui privilégie la notion de libre parcours des élèves au sein de nombreux ateliers pratiques. Les enseignements se sont constitués naturellement. La richesse du dispositif a conduit l'école à créer des options et des mentions avec la volonté de ne rien perdre de son esprit et, notamment, sans échafauder de frontières. Le projet pédagogique évite toute spécialisation au profit d'une obligation de transversalité. Or, les nouveaux médias induisent des pratiques artistiques interdisciplinaires mais aussi expertes, et l'école tirerait profit d'une réflexion sur cette double contrainte. De même, il lui faudrait continuer à clarifier l'autonomie conceptuelle des mentions et des options, sans quoi la porosité des frontières ne sera pas l'élément dynamisant attendu mais pourrait à nouveau engendrer des confusions.

Les enjeux transversaux de la recherche méritent un plan de développement mieux articulé. L'équipe pédagogique a les capacités de penser la dialectique entre recherche artistique et recherche universitaire. Dans un temps très court, l'école a réussi à restructurer de façon très convaincante le socle pédagogique et s'est donné les outils de son adossement recherche. Néanmoins, elle devrait concrétiser son action au travers de projets de recherche avec les partenaires envisagés, ce qui devrait contribuer positivement à l'évolution du projet pédagogique, à l'approfondissement des options, et à une vérification des paliers de progression.

Avis détaillé de l'option Communication

- 1 ● OBJECTIFS (scientifiques, artistiques et professionnels) :

L'option *Communication* est active depuis 1994. La mention *Intermédiats* est ancienne. La mention *Éditions* remplace la mention *Typographie/Illustration/Édition* proposée en 2010.

L'option et ses mentions bénéficient maintenant de définitions claires et complémentaires. La distinction entre les mentions *Intermédiats* et *Éditions* est celle, naturelle, de la matérialité de leurs supports qui induisent un rapport au monde et des modalités de diffusion très différentes. Si les notions de communication, d'écriture et de numérique sont interrogeables dans les deux champs, les pratiques, de fait, supposent des attitudes et aptitudes différentes. La maîtrise des outils techniques et numériques ainsi qu'une veille sur leurs évolutions et leurs potentiels à favoriser de



nouvelles voies artistiques est l'une particularité de ces disciplines. La mention *Intermédiat* précise son positionnement sur la double question des flux et des territoires. Sa « scène » est celle, protéiforme, de l'espace citoyen dans sa (dé)matérialisation. La mention *Éditions* explore les territoires de la graphie et du graphisme, que ce soit sur support traditionnel ou numérique, que l'enjeu en soit une œuvre unique ou multiple, qu'il s'agisse d'une création aux éléments endogènes ou du support de reproduction d'une écriture rapportée.

L'option se donne pour objectif d'avoir des étudiants autonomes et engagés dans les champs pluridisciplinaires des médias.

Une liste de dix objectifs donne le périmètre d'un programme ambitieux. Ses aspects opérationnels seront à valider, étant donné le lancement récent de l'option.

Des débouchés professionnels sont mentionnés sous forme de métiers. Ils paraissent toutefois "assez classiques" alors que l'ambition de l'école est d'afficher de la singularité et de l'innovation. Il y aurait un travail à faire pour recentrer le discours sur les "capacités métier" à acquérir dans des contextes futurs incertains plutôt que de citer des métiers dont plusieurs intitulés soulèvent un questionnement. Cela a toutefois le mérite d'être concret pour certains futurs étudiants.

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, liens pédagogiques avec d'autres écoles et instituts, ouverture internationale) :

Au sein du réseau des écoles sous tutelle pédagogique du Ministère de la culture et de la communication, l'ESAM est la seule école d'art de la région Basse-Normandie à préparer au niveau Bac+5. L'environnement régional est décrit comme pauvre et l'école se voit le fournisseur de "chemins de formation à la création" et non catégorisée comme offrant des "parcours d'apprentissage à la créativité"... L'environnement national n'est pas renseigné, probablement en raison de l'état actuel de mutation du réseau des écoles.

L'ESAM se mobilise pour investir la question de la recherche et les rapports qu'entretiennent la recherche artistique et la recherche scientifique. Sa culture est d'abord celle d'une recherche artistique permanente. La mention *Intermédiat* s'épanouit dans une exploration de nouvelles formes artistiques et de diffusion du fait même de ses objets d'étude. Certains diplômés prolongent leurs études et/ou recherche dans des cycles supérieurs de recherche (ex. : post-diplôme du Fresnoy,...) ou dans le cadre de résidences.

L'école souhaite investir la recherche universitaire. Un poste de coordinateur de la politique de la recherche a été créé en 2011. L'équipe enseignante comprend des docteurs et des doctorants. L'école a défini un cycle de conférences pour chaque option auquel sont invités des universitaires. Elle a approché plusieurs acteurs de la recherche institutionnelle en vue d'établir de futures collaborations (Paris 1, Paris 8, Institut national d'histoire de l'art - INHA). Elle prévoit d'utiliser sa revue Ohm comme support de diffusion de la recherche.

L'école a une convention cadre qui sera signée en 2012 avec l'Université de Caen. La convention institutionnalise trois collaborations existantes (niveau licence) et plusieurs autres opérations en cours ou à venir, dont un futur séminaire de recherche en lien spécifiquement avec la mention *Éditions*. Une convention spécifique avec l'UFR de géographie propose un programme de recherche et d'enseignement sur l'année scolaire 2011-2012. Il posera les bases d'un adossement à la recherche avéré dans le cadre de la mention *Intermédiat*.

Le mémoire de DNSEP, dont l'objectif est aujourd'hui de « médiatiser » le projet de diplôme, gagnerait à être ouvert sur des problématiques autonomes.

Le site de Caen a une culture de la programmation artistique et du partenariat culturel prolifique. L'adossement aux milieux socio-professionnels est, pour lui, une sorte de milieu naturel. Le rapport d'évaluation de 2010 notait un nombre de collaborations dans les murs et hors les murs considérable et en « interface constante avec les enseignements, et à quelque niveau que ce soit : participation des élèves à la création artistique, assistance aux artistes, workshops tenus par les artistes, rencontres professionnelles, conférences, colloques... ». Le projet exprimait une telle porosité entre la programmation et la coopération des étudiants que le risque encouru était d'instrumentaliser ces derniers. L'AERES recommandait en 2010 de clarifier cette question, ce qui a été fait.

Le programme de l'option comprend un nouvel enseignement obligatoire intitulé Voir après : connaissance de l'exercice professionnel. Son objet est d'aider les étudiants à contextualiser leurs projets artistiques dans une dimension professionnelle.

L'école a un projet de résidence dont l'un des objectifs serait de réfléchir à l'accompagnement de ses jeunes diplômés.



Les nombreux partenaires régionaux invitent régulièrement les diplômés à montrer leur travail.

L'ESAM a une convention avec l'Université de Caen Basse Normandie (UCBN) avec laquelle elle entretient de nombreux liens pédagogiques aux niveaux licence et master. : IUT de Caen, IUT d'informatique de l'UCBN, les masters professionnels (Informatique et Ingénierie, Webmestre), UFR de Géographie, Laslar (Lettres, arts du spectacle, langues romanes). Des collaborations académiques sont envisagées avec Paris 1 et l'INHA. L'Institut mémoires de l'édition contemporaine (IMEC) est de nombreuses fois citée comme partenaire potentiel. Le dossier, par ailleurs, rappelle le très grand nombre de collaborations artistiques (42 listées) entretenues ces dernières années avec des établissements d'enseignement supérieurs et institutions culturelles.

Un programme de coopération internationale permet le déplacement des étudiants et professeurs. L'historique des mobilités est rappelé ainsi que les écoles partenaires sous Erasmus et quatre hors Europe. Le nombre d'étudiants étrangers reçus est plus important que celui des étudiants partants. Ceux-ci bénéficient d'aides régionales. Des voyages et partenariats pédagogiques à l'international sont également mentionnés (Venise, Allemagne). L'ESAM est membre de deux associations œuvrant pour le développement international des écoles d'art : Art Accord France et ELIA.

Une nouvelle responsable des relations internationale a pour mission de redéfinir la politique de mobilité internationale, dont celle des stages à l'étranger.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE L'OPTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, pilotage de la formation) :

L'ESAM a redéfini l'architecture des enseignements selon une trame commune à toutes les mentions du DNSEP. Ainsi, pour l'option *Communication*, quelle que soit sa mention, l'étudiant doit obtenir des crédits dans les enseignements suivants en quatrième année : Esthétique, Langues étrangères, Connaissance de la vie professionnelle, Initiation à la recherche, Technique et pratique du projet. Pour ce dernier module en quatrième année, l'étudiant doit suivre un atelier de sa mention sur deux semestres, un atelier de la mention *Intermédiats*, un atelier de l'option *Art*. L'organisation des enseignements change peu au semestre 9. Les étudiants préparent leurs projets et diplômes au semestre 10. Le processus d'évaluation est clairement mentionné pour chaque étape du cursus des étudiants.

Cette organisation propose un équilibre entre théorie et pratique. Elle affirme une volonté de ne pas cantonner l'étudiant dans une pratique artistique donnée mais, au contraire, de lui donner goût à la transversalité. Le rapport de 2010 indiquait déjà que « l'école favorise la pédagogie par le projet personnel, l'interdisciplinarité et la pluralité des expériences ».

La restructuration de la formation est une avancée majeure depuis l'évaluation de 2010.

L'ESAM mettra en place une politique de stages à partir de 2012. Actuellement, les stages ne sont pas obligatoires mais recommandés. Peuvent être validés en tant que stage certaines formes de participation à la mise en œuvre de la programmation culturelle de l'école telle l'assistance aux artistes et l'aide aux institutions partenaires.

L'option a mis en place sur l'année scolaire 2011-2012 un premier partenariat de mutualisation d'enseignement et d'attribution croisée de crédits avec l'UFR de Géographie de l'Université de Caen. La pertinence de ce rapprochement, orienté sur le traitement de données, s'appuie sur une très intéressante complémentarité des partenaires. Des travaux d'approche d'autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche sont en cours. On recommandera un travail de fond sur les questions de mutualisation et de co-habilitations dès lors que l'un ou l'autre de ces projets se concrétiserait.

Les instances et le pilotage de la formation ont été revus depuis la précédente évaluation en 2010. L'ESAM dispose aujourd'hui d'un Conseil scientifique dont la mission est de participer à la réflexion prospective et stratégique en matière culturelle et scientifique, sur le développement des partenariats, sur les relations internationales, le recrutement, et les opérations de valorisation de l'établissement. Il ne comprend pas de représentants des étudiants. L'école a également un collège pédagogique composé de coordinateurs d'option et de mention. Les coordinateurs d'option sont nouveaux. Ils « garantissent la cohérence générale de l'offre de formation pour l'option » et « se mobilisent pour la construction collective d'une dynamique de recherche ». Les coordinateurs de mention ont pour mission notamment de « garantir la cohérence de l'offre de formation dans le secteur pédagogique dont ils ont la responsabilité notamment du point de vue des équilibres entre parcours spécialisés et dynamiques transversales ». Un Conseil des études et de la vie étudiante complète ce dispositif. Il « émet un avis sur les questions touchant aux activités pédagogiques de l'établissement ».



4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines géographiques constatées des étudiants, flux, taux de réussite, autoévaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, prise en compte des recommandations formulées lors de la précédente évaluation, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

L'origine des étudiants entrant en second cycle est conforme aux usages en école d'art : titulaires d'un DNAT, d'un DNAP, d'une licence ou d'un diplôme équivalent (Bac+3). Le recrutement est régional et national. Le nombre d'étudiants sur le site de Caen s'accroît.

Le taux de réussite au DNSEP avoisine les 100 %. Il n'est pas précisé les modalités d'autorisation de passage au diplôme, ce qui permettrait d'éclairer ces résultats.

Le travail de redéfinition de l'option montre une capacité critique intéressante. Il reste à construire des outils pour l'autoévaluation pour la suite.

Les diplômés intègrent majoritairement des professions liées à leur domaine de formation : profession artistique, enseignement, coordinateur culturel, graphiste, animateur arts plastiques... Les données ne sont pas commentées. L'ESAM a prévu de mettre place un observatoire de l'insertion.

Les recommandations de la précédente évaluation ont largement servi pour articuler les réflexions menant au nouveau projet de l'option, voire à une clarification globale de l'offre de l'école (structure pédagogique, outils de communication).

Lors de la prochaine période, l'école devrait connaître un essor dû à sa nouvelle maquette pédagogique et à ses outils de communication. La complémentarité des deux sites est une question qui mérite un approfondissement. La problématique de la recherche devrait nourrir la réflexion sur l'évolution du projet pédagogique. Il y a tout lieu de penser que les profils des diplômés évolueront dans la prochaine décennie.

Avis par mention

Mention Intermédias

• Avis :

La mention *Intermédi*as fournit les outillages intellectuels et opérationnels pour l'interrogation des transformations et de leur dimension prospective dans un contexte de flux immatériels, techniques et technologiques :

- carrefour interdisciplinaire,
- enjeux des images et des sons d'expérimentation et de veille.

• Points forts :

- Le positionnement culturel : flux et territoires urbains.
- Les outils d'investigation sociaux, technologiques, urbains, géographique, statistiques...
- Une activité importante liée aux ateliers et aux interventions extérieures.

• Points faibles :

- Le partenariat avec l'UFR de Géographie de l'Université de Caen, sa qualité scientifique et sa capacité à rassembler les étudiants des deux institutions. De plus, le partenariat préfigure ce que pourrait être l'adossement à la recherche entendu du point de vue académique.
- Le discours qui porte la mention est parfois situé du côté de l'art.



- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait d'introduire la notion de récepteur de la communication afin de différencier l'argumentaire de l'option de celui d'une option *Art*.

De même, la formation gagnerait à mieux argumenter les aspects professionnalisants.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Mention Éditions

- Avis :

L'objet de la mention est une réflexion et une pratique de l'édition à partir des notions de reproductibilité et hyper-reproductibilité.

Le dossier proposé lors de la précédente évaluation présentait un projet pédagogique hésitant entre deux postures, celle de la conception et du design d'une part, et celle d'une approche par l'art d'autre part. Le nouveau projet affirme le positionnement design et se redresse du côté de la communication. Le choix est judicieux, car c'est celui de la culture et des moyens de l'école. La mention pourra dorénavant se développer harmonieusement à travers la mise en concordance de ses objectifs avec la réalité de ses ressources pédagogiques.

- Points forts :

- Nouvelle définition de la mention.
- Dynamique mise en place pour la reconstruction de la mention.
- Perspectives liées à l'apport de la culture photographique de l'École de Cherbourg et au partenariat futur avec l'IMEC.
- Développement d'une programmation culturelle propre à la mention.
- Doctorat en cours dans les métiers du livre pour le coordinateur.

- Points faibles :

- Adossement à la recherche à développer (ouverture prévue d'un séminaire de recherche avec l'Université de Caen).

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait d'améliorer la définition des profils formés et de vérifier si les paliers de connaissances acquises y répondent. En outre, il serait intéressant de développer l'adossement au contexte socio-professionnel spécifique à la mention, notamment les stages.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A



Observations de l'établissement



Caen, le 20 février 2012

Le directeur

Agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur
Section des formations et des diplômes
Monsieur Jean-Marc Geib, directeur
20, rue Vivienne
75002 Paris

Monsieur le directeur,

Vous m'avez adressé le résultat des travaux d'expertise réalisés par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur au sujet de l'offre de formation de l'ésam Caen/Cherbourg et je vous en remercie vivement.

Les analyses formulées soulignent la réalité des évolutions mises en œuvre depuis la dernière évaluation de 2010. Elles précisent aussi que ces évolutions se sont réalisées en même temps que la fusion des deux écoles d'art et la création de l'établissement public de coopération culturelle. Elles détaillent enfin les points forts et les points faibles de l'option « Communication ». Parmi les efforts qui restent à accomplir et les améliorations qui restent à concrétiser, l'AERES suggère notamment que les options et mentions se distinguent encore davantage les unes des autres, que les objectifs professionnalisants et la politique des stages soient renforcés, que les activités de recherche puissent se matérialiser rapidement au sein de l'établissement.

Aujourd'hui, je suis en mesure de vous informer que ces différents chantiers sont en cours et que les appréciations positives de l'AERES sont de nature à encourager leur très prochaine réalisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes considérations distinguées.

Eric Lengereau